



## Les députés s'opposent aux dons rémunérés de tissus et de cellules

Séance plénière

**Les dons de tissus et de cellules devraient être volontaires, non rémunérés et, dans la plupart des cas, anonymes, affirme une résolution non contraignante adoptée ce mardi. Alors que les soins de santé relèvent principalement de la responsabilité nationale, les députés recommandent que les pays de l'UE coopèrent mieux en matière de dons transfrontaliers. Les députés soulignent en outre les avantages éventuels de l'utilisation de cellules souches de sang de cordon ombilical pour la médecine.**

Dans la résolution, rédigée par Marina Yannakoudakis (ECR, UK) et adoptée par 551 voix pour, 15 voix contre et 81 abstentions, les députés appellent tous les États membres à interdire les incitations financières pour un don et à définir clairement les conditions dans lesquelles une compensation financière peut être accordée, par exemple pour le remboursement des frais de déplacement ou des pertes de revenus. À l'heure actuelle, une minorité de pays de l'UE possèdent des lignes directrices relatives à l'indemnisation ou aux incitations. Les députés appellent la Commission à proposer une loi en vue de garantir le principe de dons non rémunérés.

La résolution souligne la valeur des accords bilatéraux qui aident les pays à combler les pénuries de tissus et de cellules en général et à trouver un donneur compatible lorsque cette recherche est infructueuse à l'échelle nationale. Toutefois, le texte affirme que les patients pourraient tirer davantage de bénéfices si les pays de l'UE collaboraient de manière plus étroite avec Eurocet, le registre européen des tissus et des cellules.

Les députés s'inquiètent de l'émergence du marché noir des spermatozoïdes et des ovules, et appellent les États membres à prendre des actions coordonnées en vue de lutter contre les risques éthiques et de santé publique qui y sont associés.

### Sang de cordon ombilical et cellules souches

"Les transplantations de moelle osseuse et de cellules souches représentent souvent le seul espoir des personnes atteintes de leucémie ou d'autres maladies du sang. Dans les zones multiethniques, telles que ma circonscription de Londres, les patients doivent souvent chercher des donneurs à l'étranger. C'est là que nous pouvons renforcer la valeur ajoutée de l'Union européenne, en partageant les registres de donneurs dans l'UE et en sauvant des vies", a déclaré le rapporteur, Marina Yannakoudakis (ECR, UK).

Le rapport met en outre en avant les avantages potentiels de l'utilisation de cellules souches pour la médecine. Il affirme que les banques publiques et privées de cordons ombilicaux/cellules souches devraient mieux coopérer et que les États membres devraient fournir un cadre réglementaire en vue de veiller à ce que les banques opèrent de manière totalement transparente et sûre.

*Procédure : résolution non législative*

# Communiqué de presse

**Contact :**

**Baptiste CHATAIN**

BXL: (+32) 2 28 40992

STR: (+33) 3 881 74151

PORT: (+32) 498 98 13 37

EMAIL: [envi-press@europarl.europa.eu](mailto:envi-press@europarl.europa.eu)

**Fabienne GUTMANN-VORMUS**

BXL: (+32) 2 28 40650

STR: (+33) 3 881 72649

PORT: (+32) 498 98 33 29

EMAIL: [presse-fr@europarl.europa.eu](mailto:presse-fr@europarl.europa.eu)